**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Irma ! Le Ministère de l'Environnement debout aux côtés de la population

Le Ministère de l'Environnement (MDE) exprime sa solidarité et son plein support à la population haïtienne, particulièrement celle des cinq départements touchés par le passage du cyclone Irma ayant frappé le pays, du 7 au 8 septembre 2017. Depuis la phase pré-alerte tout le Ministère est debout aux côtés de la Protection Civile et continue à agir sur le terrain auprès de la population pour prévenir les risques et apporter une réponse adéquate aux dégâts causés par cette intempérie.

En effet, le Ministère de l’Environnement en termes de prévention à la saison cyclonique a réalisé des travaux de traitement des bassins versant au Cap-Haïtien (Zétrier), à travers entre autres, la Construction de deux bassins de rétention de sédiment et d’eau pluviale. Dans ce cadre, le Ministère de concert avec les Travaux Publics a procédé également au nettoyage des rues et égouts dont plus de 14 000 mètres cube de déblais et de déchets ont été enlevés.

Cette démarche s’est révélée fructueuses, car suivant les données officielles, des dégâts majeurs n’ont pas été enregistrés au niveau des zônes cibles.

De plus, dès la phase alerte à l’ouragan Irma, un comité d'urgence Ad Hoc du Ministère a été réactivé, où des cadres centraux, des directeurs départementaux et agents environnementaux sont mobilisés, en vue d'une participation active du Ministère dans les opérations planifiées au niveau national. Cette structure d’urgence est également chargée d’assurer la collecte et le suivi des informations ainsi que la mobilisation des ressources matérielles et financières nécessaires.

Dans ce même esprit, plus environ une centaine d’agents environnementaux ont été prépositionnés au niveau du grand Nord afin d’accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du plan d’urgence pré et post cyclonique.

Suites aux données collectées par ses différentes directions départementales, le Ministère de l’Environnement prépare son rapport autour des dégâts environnementaux enregistrés durant le passage d’Irma.

Tout en réaffirmant sa présence constante auprès de la population, le Ministère de l'Environnement invite le peuple à garder la prudence tout en respectant les consignes des autorités compétentes, notamment la Protection civile.

**Bureau de Communication**

Contact : mdehaiticommunication@gmail.com